

Lotissement, permis valant division et ZAC

Réaliser une opération
d'aménagement d'ensemble



Formation destinée à approfondir le régime des divisions foncières dans le cadre d'opérations d'aménagement d'ensemble (lotissement et permis valant division) et à découvrir les principaux points de vigilance des opérations de ZAC.



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître le champ d'application de la réglementation des lotissements
- Savoir quand et comment utiliser la déclaration préalable, le permis d'aménager et le permis valant division
- Suivre l'opération de lotissement (gestion de la constructibilité, commercialisation, procédure de modification, subdivision)
- Connaître le sort des terrains après la caducité des règles d'urbanisme (portée du cahier des charges)
- Découvrir les ZAC (gestion du droit de construire - cahier des charges)



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Rappel des principes et exposé théorique des évolutions réglementaires
- Propos illustrés de jurisprudences récentes et de séries d'exemples concrets
- Cas pratiques



FORMATRICES

Christine WIELS ou Claire-Lise COUPINOT
Juristes consultantes et Animatrices de formation
du CRIDON LYON



DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs
Collaborateurs

NIVEAU

Initié
Maîtrisant
Objectif
●●○○ Améliorer sa
pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Connaissances de
base en droit de
l'urbanisme



PLUS-VALUE

Sécuriser les ventes
issues des divisions
et utiliser toutes
les techniques
d'aménagement
à bon escient



CRIDON LYON

Partenaire expert du notaire

Plan d'intervention

1

PRÉAMBULE :

COMMENT DÉFINIR UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

??

2

CHAMP D'APPLICATION DU LOTISSEMENT ET DU PERMIS VALANT DIVISION

??

- Particularités du régime de la ZAC
- Champ d'application du lotissement
- Champ d'application du permis valant division

3

AUTORISATIONS ET PROCÉDURES

??

- La procédure de ZAC
- La procédure de lotissement (DP, PAM)

4

LA RÉALISATION DE LA ZAC, DU LOTISSEMENT OU DU GROUPE D'HABITATION

??

- La durée de validité
- Le périmètre des opérations
- La répartition de la surface de plancher
- La commercialisation des lots
- Dispositions spécifiques au lotissement (globalisation des règles d'urbanisme en lotissement et permis valant division, délivrance des permis, cristallisation des règles d'urbanisme)

5

LA VIE DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ, DU LOTISSEMENT ET DU GROUPE D'HABITATION

??

- Les modifications en cours d'opération
- La subdivision des lots
- La caducité des règles d'urbanisme ou la fin des opérations
- Effet de la caducité des règles d'urbanisme sur les cahiers des charges et règlements contractualisés